



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 26 FÉVRIER 2026 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC) J9E 1H5

Rencontre hybride dans les trois (3) pôles

11, chemin de Blue Sea à Gracefield (École Sacré-Cœur de Gracefield)
250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract (École secondaire Sieur-de-Coulonge)
331, rue du Couvent à Maniwaki (Centre administratif)

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale;
Madame Sabrina Devlin, présidente;
Madame Katherine Fiset, vice-présidente;
Madame Valérie Bouffard, administratrice;
Madame Julie Carle, administratrice;
Madame Catherine Letendre, administratrice;
Madame Dominique Hewitt, administratrice;
Madame Lisa Danis, administratrice;
Madame Julie Martin, administratrice;
Madame Sabrina Turcotte, administratrice;
Madame Kelly Tremblay, administratrice;
Madame Joëlle Laroche, administratrice;
Monsieur Richard Leblanc, administrateur.

ABSENCES MOTIVÉES

Madame Annie Lyrette-Fortin, administratrice;
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur.

INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les
administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 38.

CSSHBO-015-2025-26 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 février 2026

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin ET APPUYÉ par madame Kelly
Tremblay d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre;
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du
26 février 2026;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
28 octobre 2025;
4. Affaires découlant du procès-verbal du
28 octobre 2025;
5. Rapport annuel 2024-2025;
6. Rapport annuel des activités de la protectrice
régionale de l'élève;
7. Parole du public;
8. Rapport de la présidente;
9. Rapport de la direction générale :
 - a. Tableau de bord de l'éducation;
 - b. Statistique des cohortes;
 - c. Rencontre avec les officiers du CFER;

**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

- d. Lutte contre l'incivilité – Campagne régionale
« Donnons l'exemple ».
10. Compte-rendu du comité de gouvernance et
d'éthique du 27 janvier 2026 :
- 10.1 Composition des comités du conseil
d'administration.
11. Politique relative à la perception des créances;
12. Comité de parents;
13. Dotation des postes de direction d'école;
14. Date, heure et lieu de la prochaine séance;
15. Clôture de la séance;
16. Huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-016-2025-26

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2025

CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été
remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil
d'administration au moins six (6) heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ

par madame Dominique Hewitt ET APPUYÉ par madame Julie
Carle de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du
procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 28 octobre 2025

Le secrétaire général partage avec les membres les suivis réalisés depuis la dernière
rencontre. Il indique que la rencontre du 28 octobre dernier avait été une rencontre
chargée à laquelle le conseil d'administration avait adopté le budget en plus de
prendre connaissance des états financiers.

**5. Rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais**

Le secrétaire général fait une présentation sommaire du rapport annuel 2024-2025.
Il indique que le rapport est disponible sur le site web du Centre de services
scolaire. Il revient notamment sur la nouvelle présentation des résultats et l'ajout
du code d'éthique et de déontologie du Centre de services scolaire.

Pour donner suite à une proposition de monsieur Richard Leblanc, le document
résumé des états financiers sera déposé en annexe du rapport annuel.

6. Rapport annuel des activités de la protectrice régionale de l'élève

Pour une deuxième année, madame Catherine Labelle, protectrice régionale de
l'élève, nous présente son rapport annuel d'activités pour l'année scolaire 2024-2025.

Elle revient notamment sur le rôle du protecteur national de l'élève qui agit à titre
d'ombudsman en traitant les plaintes en matière de services scolaires. Elle indique
que, lorsque des écarts sont constatés, des recommandations sont formulées et des
suivis de ces recommandations sont faits auprès des centres de services scolaires.
L'objectif est donc de veiller au respect des droits des élèves.

Madame Labelle prend un moment pour expliquer la procédure du traitement des
plaintes en précisant que la protectrice régionale de l'élève est saisie directement des
plaintes à caractère sexuel. Elle constate, pour les trois (3) étapes, que, dans la plupart
des cas, les délais sont respectés et que, pour les établissements publics, une
procédure claire est disponible sur leur site web.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La protectrice régionale revient par la suite sur les plaintes qui reviennent le plus fréquemment, soit l'admission et l'inscription des élèves et les bris de services. Elle en profite pour présenter les statistiques de la dernière année.

Finalement, la protectrice régionale de l'élève informe les administrateurs de la possibilité de demander un avis auprès du protecteur national de l'élève.

7. Parole du public

Madame Marlène Thonnard, présidente du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO), participe à la période de parole du public. Elle indique que son organisme favorise les activités de plein air non motorisées dans la région et collabore avec l'organisme de Ski à l'école qui l'a délégué pour la rencontre de ce soir. Elle demande la participation financière du Centre de services scolaire à Ski à l'école pour l'année 2026-2027.

Afin d'appuyer sa demande, madame Thonnard, brosse un portrait des activités du programme Ski à l'école. Elle indique que l'organisme dispose d'environ trois cents (300) paires de skis de fond d'une valeur amortie d'environ cinquante mille dollars (50 000,00 \$). Elle indique que cette flotte est en constante utilisation et circulation dans les écoles du Centre de services scolaire.

La présidente du PERO explique qu'une contribution du Centre de services scolaire est nécessaire afin de poursuivre la mutualisation des équipements. Elle indique également que le Centre de services scolaire est le seul qui ne participe pas financièrement à ses activités.

Madame Thonnard demande, à la suite de trois (3) saisons sans aide financière, une contribution de cinq mille dollars (5 000,00 \$) de la part du Centre de services scolaire afin de couvrir une partie des vingt mille dollars (20 000,00 \$) de dépenses estimées pour couvrir les services offerts aux écoles de notre territoire.

Elle rappelle qu'une formation se donne une (1) fois par saison et que les éducateurs physiques y sont absents par manque de financement disponible pour les libérer. Madame Thonnard mentionne que, s'il y a une volonté de participer aux activités de Ski à l'école et si suffisamment d'éducateurs physiques sont intéressés, Ski à l'école serait ouvert à déplacer la formation.

En terminant, la présidente du PERO, explique que, devant l'absence de participation financière du Centre de services scolaire, une contribution de cinq mille dollars (5 000, 00 \$) a été offert par un ami proche de l'organisme qui a à cœur le sport plein air pour la région, et ce, avant son décès.

La présidente du conseil d'administration lui indique que nous prendrons en considération la demande et que nous lui reviendrons très prochainement.

8. Rapport de la présidente

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les administrateurs qu'elle n'a rien de nouveau à présenter.

9. Rapport de la direction générale

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, fait le tour de son agenda depuis la dernière rencontre.

Elle informe les administrateurs de sa communication avec le maire de Cayamant, qui l'a interpellé pour parler de la fermeture de l'école, de l'absence des enseignants et de la violence dans le milieu. Madame Carpentier lui a indiqué que les personnes absentes ont été remplacées et que le processus pour la fermeture d'une école nécessite une consultation publique. Madame Carpentier lui a également fait part du processus de dotation.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Madame Carpentier prend le temps de faire le tour des dossiers en cours au Centre de services scolaire.

Elle débute en revenant sur la pétition qui circule au niveau de la violence et de l'intimidation. Elle indique les étapes réalisées par l'école et informe les administrateurs que le ministère de l'Éducation a été mis au courant. Elle indique que le processus de traitements des plaintes est en cours dans cette situation. Elle rappelle les encadrements du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Ensuite, madame Carpentier fait un retour sur la banque de relève des gestionnaires. Elle indique que, à la suite de ce processus, huit candidats ont été retenus.

Madame Carpentier informe les administrateurs que les équipes travaillent présentement à la gestion des espaces dans la Vallée-de-le-Gatineau. Les écoles de Maniwaki font face à un certain manque au niveau des espaces. Elle indique qu'un comité a donc été créé pour regarder comment organiser autrement les espaces. Ce comité regarde également les moyens permettant l'utilisation du Pavillon Saint-Boniface à Bois-Franc.

La directrice générale informe les administrateurs du bris de service vécu au niveau du transport scolaire dans la région de Cayamant.

Elle prend un moment pour présenter les projets de mutualisation auxquels le Centre de services scolaire participe. Le CSSHO participe au projet de mutualisation pour un bureau d'approvisionnement, pour la taxe scolaire et pour un bureau de santé. Ces projets sont toujours en phase exploratoire.

Finalement, madame Carpentier revient sur le point abordé à la parole du public. Madame Carpentier indique que le Ski à l'école n'était pas priorisé, dans les budgets, par les équipes de directions pour l'année scolaire 2025-2026. Cependant, cette dernière s'engage à les reconsulter lorsque nous connaissons les paramètres financiers. Une lettre sera donc envoyée en ce sens par la présidente du conseil d'administration.

a. Tableau de bord de l'éducation :

Madame Carpentier informe les administrateurs qu'un nouvel outil est disponible au niveau des suivis des ressources financières. Éventuellement cet outil pourrait nous permettre d'offrir un accompagnement supplémentaire aux équipes de direction en plus de permettre la reddition de comptes sur différents indicateurs.

b. Statistiques des cohortes :

Madame Carpentier présente les résultats préliminaires du taux de qualification et de diplomation. Le Centre de services scolaire indique que ce taux est présentement le plus haut jamais établi, atteignant 71,7%. La directrice générale présente également les résultats en 4^e et 6^e année.

c. Rencontre avec les officiers du CFER :

La directrice générale indique que cette rencontre a permis de répondre à différentes interrogations. Le Centre de services scolaire étudie de près la situation au CFER. Elle mentionne que le Centre de services scolaire ne prévoit pas fermer le programme pour le moment. Madame Carpentier confirme avoir demandé un plan de redressement à la direction d'école afin d'assurer des activités rentables de l'entreprise tout en assurant la diplomation des élèves.

d. Lutte contre l'incivilité — Campagne régionale « Donnons l'exemple » :

Madame Carpentier rappelle les enjeux auxquels font face les membres du personnel dans les milieux. Elle rappelle que l'incivilité se manifeste de plusieurs façons. C'est la raison pour laquelle le Centre de services scolaire s'est joint à une action régionale. Avec cette campagne régionale, les centres de services scolaires souhaitent rappeler

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

à la communauté qu'il est nécessaire d'aborder les membres du personnel sans crier, avec les bons mots, et ce, même par écrit.

10. Compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique du
27 janvier 2026

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, présente le compte-rendu de la dernière rencontre du comité de gouvernance et d'éthique. Il soulève notamment la réflexion sur la participation des différents comités au Centre de services scolaire. Les administrateurs procèdent également à la nomination officielle de madame Joëlle Laroche sur le comité de gouvernance et d'éthique considérant la vacance d'un membre administrateur sur ce comité.

CSSHBO-997-2025-26 10.1 Composition des comités du conseil d'administration

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'administration doit instituer le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et le comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration*, CA-88.01 prévoit la composition de ces comités;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Turcotte ET APPUYÉ par madame Julie Carle :
que soit nommée madame Joëlle Laroche sur le comité de gouvernance et d'éthique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-017-2025-26 11. Politique relative à la perception des créances

CONSIDÉRANT que le processus de recouvrement des créances sera encadré, tout en assurant le respect des principes d'équité, de confidentialité, de diligence et de flexibilité à l'égard des débiteurs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter la présente politique;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre que soit adopté la *politique relative à la perception des créances*, RF-03.00 et qu'une copie soit publiée sur le site web du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Comité de parents

Madame Katherine Fiset fait le point sur les activités du comité de parents lors des rencontres du 10 décembre 2025 et du 11 février 2026.

Elle mentionne avoir participé au conseil général le 31 janvier dernier. Lors de ce conseil, les membres du conseil général ont reçu la visite de monsieur Pierre Langlois de la Fondation pour l'alphabétisation.

Pour ce qui est du comité de parent du 11 février, des discussions ont eu lieu pour la reconnaissance de l'engagement parental. Le comité de parents travaille également sur un deuxième envoi pour le sondage pour offrir des stratégies aux parents. Le dernier sondage n'a pas permis d'obtenir des résultats probants suite à une participation insuffisante.

**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

13. Dotation des postes de direction d'école

Madame Carpentier fait le point sur la dotation des postes de direction. La direction générale souhaite doter ces postes plus tôt que tard afin d'éviter le plus possible des mouvements durant l'été.

Puisque le Centre de services scolaire est déjà avisé que des directions ne seront pas de retour l'année prochaine, nous débutons toutes les démarches nécessaires pour qu'idéalement, le 1^{er} juillet, toutes les directions d'écoles soient en place.

Madame Carpentier partage son inquiétude dans la stabilité des équipes de gestion, surtout en sachant que la plupart des cadres en place ont moins de cinq années (5) d'expérience en gestion.

En ce qui a trait au poste de direction générale adjointe, madame Carpentier demandera l'aide de madame Catherine Letendre et madame Valérie Bouffard pour réaliser les entrevues. Mesdames, Letendre et Bouffard pourront la conseiller et apporter leur expertise dans le processus.

14. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, indique aux administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 28 avril 2026 de manière hybride dans les trois (3) pôles de rencontre.

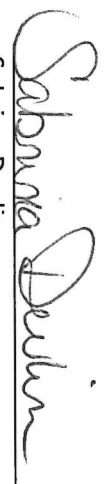
Madame Julie Martin prend le temps de remercier madame Lisa Danis pour sa participation et son implication dans le reportage de l'émission « Découverte » à Radio-Canada.

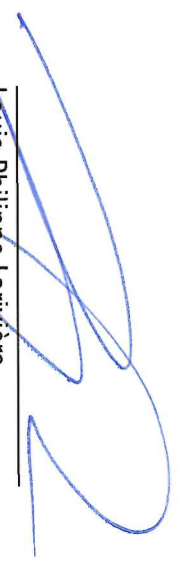
15. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Katherine Fiset de clore la présente séance à 20 h 23.

16. Huis Clos

Les administrateurs ne se munissent pas d'un huis clos.


Sabrina Devlin
Présidente


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

